



COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Le 2 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le jeudi 26 mars 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CAILLARD Estelle, DELAROCHE Alexandra, DENIS Stéphane, DRAGON Sandra, DUVAL Aurélien, GABARD Bruno, GOUPIL Evelyne, GRANDVALLET Chantal, GUERIN Quentin, JUGEL Stéven, LE MOIGNE Nolwenn, LEBORGNE Frédéric, NOËL Pierre, O Denis, PAISLEY Bernard, PONGERARD Pascale, REMY Louise, RENAUDIE Hania, WHITE Cécile

Secrétaire de séance : NOËL Pierre

2026-051 - ADOPTION DES SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : LE MOIGNE Nolwenn

Pour l'année 2026, les associations ont fait part de leurs demandes de subventions.

Il est rappelé aux conseillers municipaux que lorsqu'ils font parti d'une association dont la demande de subvention est mise au vote, ils ne peuvent pas prendre part au vote.

Le tableau ci-dessous fait état des subventions proposées par la Commission « Vie associative » qui s'est réunie en date du 24 mars 2026 :

	Montants votés en 2025	Proposition pour BP 2026
Amicale laïque (animations)	180.00 €	en attente
Ecole Théodore Monod (projets éducatifs) 51 €/élève (64 élèves)	3 264.00 €	3 264.00 €
A.P.E.L. (animations)	180.00 €	180.00 €
A.P.E.L. (projets éducatifs) 51 €/élève (96 élèves)	5 100.00 €	4 896.00 €
Entente pongiste	700.00 €	700.00 €

Avenir Campénéac Augan (ACA)	2 340.00 €	2 340.00 €
Société de chasse	200.00 €	200.00 €
Société de chasse subvention exceptionnelle piégeage ragondins	200.00 €	200.00 €
Amicale de L'Oyon	250.00 €	250.00 €
Amicale des Donneurs de sang	162.00 €	200.00 €
Union Départementale des Pupilles Pompiers	100.00 €	en attente
Amicale du Personnel Ploërmel Communauté	1 400.00 €	1 500.00 €
Campénéac Tennis Club	1 000.00 €	1 200.00 €
Brocéliande V.T.T. Randos	400.00 €	400.00 €
Barik'a Son	500.00 €	500.00 €
Association VENT DEBOUT	300.00 €	non sollicitée
AMJNPC CAPOEIRA		300.00 €
KOMIGUEA		200.00 €
Amis des chats libres de Beignon		150.00 €
Dressage Handi Cap Maelle Dubois	150.00 €	en attente
Accueil Chorale enfants Ukrainiens (asso les Amis du Jumelage Franco polonais Ploërmel Kolbuszowa)	100.00 €	non sollicitée
Restos du Cœur		100.00 €

Hors de la présence de Monsieur Stéven JUGEL, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'attribution de la subvention suivante :

	Montants votés en 2025	Proposition pour BP 2026
Section U.N.C. – A.F.N.	140.00 €	140.00 €

Hors de la présence de Madame Sandra DRAGON et de Monsieur Frédéric LEBORGNE, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'attribution de la subvention suivante :

	Montants votés en 2025	Proposition pour BP 2026
Campé Créole	500.00 €	500.00 €

Hors de la présence de Madame Sandra DRAGON et de Monsieur Stéphane DENIS, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'attribution de la subvention suivante :

	Montants votés en 2025	Proposition pour BP 2026
Judo Club Campénéac	1 800.00 €	1 800.00 €

Hors de la présence de Madame Nolwenn LE MOIGNE, Monsieur Pierre NOËL, Monsieur Stéven JUGEL et de Madame Pascale PONGERARD, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'attribution de la subvention suivante :

	Montants votés en 2025	Proposition pour BP 2026
Mémoires et Patrimoines de Campénéac	500.00 €	800.00 €

Hors de la présence de Madame Evelyne GOUPIL, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'attribution de la subvention suivante :

	Montants votés en 2025	Proposition pour BP 2026
L'effet des points	300.00 €	300.00 €

Hors de la présence de Madame Hania RENAUDIE, Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'attribution de la subvention suivante :

	Montants votés en 2025	Proposition pour BP 2026
ASVB (Asso pour la Sauvegarde du Val sans Retour et de la Forêt de Brocéliande)	400.00 €	420.00 €

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 056-215600321-20260402-2026_051-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité avec 1 abstention pour l'association "Amis des chats libres de Beignon" :

- **D'accorder** les subventions aux associations selon le tableau ci-avant ;
- **De dire** que les crédits sont inscrits au budget 2026.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 2 avril 2026

Le président de séance,
Hania RENAUDIE, Maire

Le secrétaire de séance,
Pierre NOËL, 3ème adjoint au Maire



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, representing the signature of Pierre Noël.